

# Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds

Pour la période terminée le 31 décembre 2025

## Un message du PDG

Alors que nous revenons sur l'année 2025, je me réjouis du développement rapide de la gamme de FNB de LongPoint et de notre rôle croissant en tant que gestionnaire d'actifs conçu et établi au Canada, axé sur l'innovation. En tant que fournisseur de FNB connaissant la croissance la plus rapide au Canada en 2025, sur une base en pourcentage, notre objectif est de concevoir des FNB distinctifs qui répondent aux dynamiques de marché tout en offrant aux investisseurs canadiens des outils traditionnellement accessibles à l'extérieur du marché domestique. LongPoint est particulièrement fier d'avoir transformé le marché canadien des FNB en lançant les premiers FNB indiciaires à effet de levier 3x et -3x, puis en introduisant peu après les premiers FNB canadiens à effet de levier 2x et -2x sur titres individuels, rendant ainsi des stratégies de négociation avancées directement accessibles aux investisseurs canadiens actifs à la Bourse de Toronto.

L'année 2025 a présenté un environnement à la fois exigeant et riche en occasions pour les investisseurs. L'incertitude persistante entourant les accords commerciaux et les droits de douane potentiels a entraîné de fortes baisses des marchés en avril, suivies d'un solide redressement au cours du reste de l'année. Les sociétés exposées à l'intelligence artificielle ont été un moteur clé des rendements des marchés boursiers. Parallèlement, les tensions géopolitiques au Moyen-Orient ont accru la volatilité des marchés des matières premières. L'or et les titres de sociétés minières aurifères ont constitué une contribution importante aux rendements des investisseurs. Ensemble, ces dynamiques ont créé des occasions de négociation uniques, en particulier pour les investisseurs recherchant une exposition tactique au moyen de nos FNB Savvy à effet de levier 2x sur titres individuels ou matières premières, ainsi que de nos FNB Mega à effet de levier indiciaire 3x.

Nos FNB sont conçus avec rigueur et intention. Ils reflètent notre conviction selon laquelle les investisseurs canadiens devraient avoir accès à des FNB à effet de levier sans devoir se tourner vers des marchés étrangers.

Chez LongPoint ETFs, en tant qu'entreprise canadienne détenue et exploitée localement, nous concevons des FNB de calibre mondial pour les investisseurs canadiens. À mesure que les marchés continuent d'évoluer, nous demeurons résolument engagés envers l'innovation, la transparence et la création de FNB qui sauront répondre aux attentes tant des conseillers que des investisseurs.

Nous vous remercions de votre soutien continu envers nos FNB, alors que nous renforçons la position de LongPoint à titre de fournisseur canadien de FNB différencié.

Cordialement,

« *Steven J. Hawkins* »

PDG de LongPoint Asset Management Inc.

# RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Pour la période terminée le 31 décembre 2025

## FNB SavvyLong (2x) Constellation Software ("CSUU")

### Notes sur les énoncés prospectifs

Le présent rapport peut contenir des énoncés prospectifs portant sur le FNB, son rendement dans l'avenir, ses stratégies ou perspectives ou sur des circonstances ou événements futurs. Ces énoncés prospectifs comprennent, entre autres, des énoncés à l'égard de nos croyances, plans, attentes, estimations et intentions. L'utilisation des termes « prévoir », « compter », « anticiper », « estimer », « supposer », « croire », et « s'attendre » et autres termes et expressions similaires désignent des déclarations prospectives.

De par leur nature, les énoncés prospectifs supposent que nous élaborions des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques inhérents. Par conséquent, il existe un risque important que les projections expresses ou implicites contenues dans ces énoncés prospectifs ne se réalisent pas ou qu'elles se révèlent inexactes dans l'avenir. Divers facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, les conditions ou les événements futurs varient significativement par rapport aux objectifs, aux attentes, aux estimations ou aux intentions figurant dans les énoncés prospectifs. Ces écarts peuvent être causés notamment par des facteurs tels que les changements dans la conjoncture économique et financière canadienne et mondiale (en particulier les taux d'intérêt, les taux de change et les cours des autres instruments financiers), les tendances du marché, les nouvelles dispositions réglementaires, la concurrence, les changements technologiques et l'incidence éventuelle de conflits et autres événements internationaux.

La liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, les investisseurs et les autres personnes qui se fondent sur les énoncés prospectifs devraient soigneusement considérer les facteurs mentionnés ci-dessus ainsi que d'autres facteurs. Le lecteur ne devrait pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs et devrait être conscient que nous n'avons pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs à la suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres circonstances, à moins que la législation applicable prévoie une telle obligation.

---

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers annuels complets du FNB. Vous pouvez obtenir les états financiers annuels du FNB gratuitement, sur demande, en appelant au 416 861-8383, en communiquant avec nous par courriel à [info@LongPointETFs.com](mailto:info@LongPointETFs.com), en consultant notre site Internet au [www.LongPointETFs.com](http://www.LongPointETFs.com), en consultant le site Internet de SEDAR+ au [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca), ou en communiquant avec votre conseiller. Vous pouvez également obtenir de cette façon les politiques et les procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration, le rapport financier intermédiaire et l'information trimestrielle sur le portefeuille du FNB.

## Analyse du rendement par la direction

### Objectif et stratégies de placement

Le FNB SavvyLong (2x) Constellation Software (le « FNB ») vise à obtenir des résultats de placement quotidiens qui tentent de correspondre, avant déduction des frais et charges, à deux fois (2x) le rendement quotidien (en pourcentage) de l'action ordinaire de Constellation Software Inc. (symbole CSU).

Afin d'atteindre son objectif de placement, le FNB peut passivement investir la totalité ou une partie de son portefeuille dans des titres de participation, des comptes portant intérêt, des bons du Trésor et/ou d'autres instruments financiers, notamment des instruments dérivés, comme des contrats à terme, des options sur contrats à terme, des documents de contrat à terme de gré à gré, des swaps, des options sur titres et sur indices, ou une combinaison de ce qui précède.

### Risques

Les risques dans le FNB restent tels qu'ils sont décrits dans le prospectus ou les modifications de celui-ci, et dans l'aperçu du FNB.

La cote de risque du FNB est élevée.

### Résultats d'exploitation

Pour la période du 9 octobre 2025 au 31 décembre 2025 (la « période »), les titres du FNB ont produit un rendement de -23,30 % et l'action ordinaire de Constellation Software Inc. (symbole CSU) a affiché un rendement de -10,21 %. Les chiffres ci-dessus tiennent compte des distributions, le cas échéant.

Le FNB a généré un résultat global brut (perte) provenant des placements et des instruments dérivés (y compris les variations de la juste valeur du portefeuille du FNB) de (229 221 \$). Le FNB a engagé des frais de gestion, des charges d'exploitation et des frais de transaction totalisant 40 972 \$, déduction faite de 16 507 \$ qui ont été payés ou pris en charge par le gestionnaire pour le compte du FNB. La renonciation et/ou la prise en charge de ces frais et/ou charges par le gestionnaire peut être résiliée en tout temps ou maintenue indéfiniment, à la discrétion du gestionnaire. Le FNB a versé des distributions de 0 \$ aux porteurs de titres au cours de la période.

Le FNB ne cherche pas à atteindre son objectif de placement au cours d'une période de plus d'un jour, puisque le FNB est rééquilibré chaque jour pour s'assurer que le risque de l'investisseur est limité à son capital dans le FNB. En raison de la capitalisation des rendements quotidiens et du rééquilibrage quotidien, les rendements du FNB pour toute période de plus d'un jour ne fluctueront probablement pas dans la même proportion et, possiblement, dans le même sens que le rendement ou l'inverse du rendement, selon le cas, de l'action ordinaire correspondante au cours de la même période. Cet effet s'accroît lorsque la volatilité des rendements quotidiens de l'action ordinaire correspondante augmente et/ou lorsque la période se prolonge.

Le rééquilibrage quotidien nuira au rendement du FNB si le rendement quotidien (en pourcentage) de l'action ordinaire correspondante est volatil. Par exemple, le FNB devrait perdre 6 % (comme le montre le tableau) si son action ordinaire correspondante n'a offert aucun rendement sur une période d'un an et a connu une volatilité annualisée de 25 %. Si une action ordinaire correspondante n'a généré aucun rendement sur une période d'un an et a connu une volatilité annualisée de 50 %, la perte hypothétique sur une période d'un an pour le FNB s'élève à 22,1 % comme le montre le tableau ci-dessous.

Les hypothèses utilisées dans le tableau comprennent ce qui suit : a) exclusion des charges du FNB; b) taux d'emprunt / de prêt (pour atteindre l'effet de levier) de zéro pour cent. Si les charges du FNB étaient incluses, le rendement du FNB serait inférieur à ce qui figure dans le tableau.

Fourchette de la volatilité de la cible quotidienne	FNB d'action individuelle double
10 %	(1,0) %
25 %	(6,0) %
50 %	(22,1) %
75 %	(43,3) %
100 %	(63,8) %
125 %	(79,2) %

Les titres de croissance ont été sensibles à l'évolution des anticipations de taux d'intérêt et des niveaux de valorisation. La performance de la catégorie a été influencée par la politique monétaire, les perspectives de croissance et les résultats des émetteurs. Une position longue a profité de la vigueur du titre sous-jacent, tandis que les corrections prononcées ont pesé sur l'action.

Le FNB est un FNB passif qui a reproduit 2 fois la performance quotidienne du titre sous-jacent.

Afin d'atteindre son objectif de placement, le FNB a conclu une facilitée d'emprunt de fonds avec son courtier principal afin d'emprunter jusqu'à 100 % de son actif net pour acheter des titres de participation faisant partie de sa cible quotidienne de l'action ordinaire, conformément à son objectif de placement. Le FNB a engagé des coûts d'emprunt facturés par ses courtiers principaux correspondant à un taux de financement de référence majoré d'un écart de financement multiplié par le montant total emprunté par le FNB. Le taux de financement de référence actuellement applicable au FNB est le taux de prêt à un jour de la Banque du Canada (CABROVER).

Le FNB a retenu les services de Financière Banque Nationale inc. afin de fournir des activités de courtage principal ainsi que du financement sur marge au FNB. Au 31 décembre 2025, les montants minimum et maximum empruntés pour la période allant du 9 octobre 2025 au 31 décembre 2025 sont présentés dans le tableau ci-dessous :

	31 décembre 2025
	<b>Solde du prêt</b>
	<b>\$</b>
<b>Maximum emprunté</b>	2 404 342
<b>Minimum emprunté</b>	734 067

Au 31 décembre 2025, le solde du prêt sur marge à payer était de 2 298 715 \$, soit 99,90 % de l'actif net attribuable aux porteurs de titres rachetables.

#### Levier financier

En tant que fonds commun de placement alternatif, le FNB aura recours à l'effet de levier en empruntant des fonds ou en concluant plusieurs contrats à terme. Le FNB mesure l'effet de levier absolu en fonction de la valeur absolue et la juste valeur, le cas échéant, théorique sous-jacente totale des titres et/ou des positions en instruments financiers dérivés, exprimée comme un ratio de l'actif total détenu par ce FNB, le cas échéant. **Le levier financier absolu du FNB, conformément à son objectif de placement, n'excédera pas environ 200 % de sa valeur liquidative, soit 2 fois cette dernière, au moment du rééquilibrage quotidien.** Afin que le risque d'un actionnaire se limite au capital qu'il a investi dans le FNB, le levier financier absolu du FNB sera rééquilibré chaque jour où l'indice sous-jacent se négocie à la TSX.

Période close le	Niveau minimum de l'effet de levier	Niveau maximum de l'effet de levier	Effet de levier à la clôture	Pourcentage approximatif de l'actif net
31 décembre 2025	2,00:1	2,00:1	2,00:1	200 %

#### Événements récents

Aucun développement récent dans le secteur, dans la gestion du FNB ou relativement au FNB lui-même n'a eu, ni ne devrait avoir, d'incidence importante sur le FNB.

#### Opérations entre parties liées

LongPoint Asset Management Inc. (le « gestionnaire ») est le gestionnaire, le gestionnaire de portefeuille et le promoteur du FNB.

Le FNB paie au gestionnaire des frais de gestion aux termes d'une convention de gestion (voir la section « Frais de gestion » ci-dessous).

#### Frais d'exploitation

À moins que le gestionnaire ne les annule ou ne les rembourse, le FNB paie l'ensemble des frais d'exploitation, notamment (sans s'y limiter) : les frais de gestion, les honoraires d'audit, les frais liés aux services offerts par le dépositaire, les coûts associés à l'évaluation, à la comptabilité et à la tenue de registres, les frais juridiques, les frais autorisés relatifs à la préparation et au dépôt de prospectus, les coûts liés à l'envoi des documents aux actionnaires, les coûts liés aux assemblées des actionnaires, les droits d'inscription à la cote et les frais annuels connexes, les droits de licence relatifs à un indice, le cas échéant, les frais payables à la CDS, les frais bancaires et les intérêts, les charges extraordinaires, les coûts liés à la préparation et à la communication des rapports à l'intention des actionnaires et coûts liés à la prestation de services, les honoraires de l'agent chargé de la tenue des registres et agent des transferts, les coûts associés au comité d'examen indépendant, les coûts d'exploitation de la Société, l'impôt sur le revenu, les taxes de vente, les commissions et les frais de courtage, les retenues fiscales ainsi que les frais payables à des fournisseurs de services relativement à des questions de conformité réglementaire et de fiscalité dans des territoires étrangers, les coûts liés aux procurations, et les coûts de la conformité à toute nouvelle exigence gouvernementale ou réglementaire adoptée après la création du FNB.

#### Frais de gestion

Le FNB verse annuellement au gestionnaire 1,25 % en fonction de la valeur liquidative des actions de ce FNB, y compris la taxe de vente. Les frais de gestion sont calculés et cumulés quotidiennement et payables mensuellement à terme échu.

Le tableau ci-après présente le détail, exprimé en pourcentage, des services obtenus par le FNB du gestionnaire en contrepartie des frais de gestion versés au cours de la période.

Marketing	Frais de gestion du portefeuille, frais administratifs généraux et profit	Charges du FNB ayant fait l'objet d'une renonciation ou prise en charge
0 %	100 %	0 %

#### Rendement passé

Les rendements du FNB, présentés dans le graphique ci-dessous et calculés au 31 décembre de chaque année, sont fondés sur la valeur liquidative du FNB. Ils supposent que les distributions effectuées au cours des périodes présentées ont été réinvesties en totalité dans des actions additionnelles du FNB. Ces rendements ne tiennent pas compte des frais de vente, des frais de rachat, des distributions ni des frais facultatifs qui auraient pour effet de réduire les rendements. Le rendement passé d'un FNB n'est pas nécessairement indicatif de son rendement dans l'avenir.

## Rendement annuel

Ces graphiques à bandes présentent le rendement du FNB pour chacun des exercices présentés et font ressortir la variation des rendements d'un exercice à l'autre. Ils indiquent, sous forme de pourcentage, la variation à la hausse ou à la baisse, le 31 décembre, dans le cas du Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds ou le 30 juin, dans le cas du Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds, d'un placement effectué le 1<sup>er</sup> janvier de chaque année ou à partir de la date à laquelle le FNB a été créé.



<sup>(1)</sup> Rendements pour la période du 9 octobre 2025 (début des opérations) au 31 décembre 2025.

## Rendement composé annuel

Le tableau présente le rendement annuel composé du FNB pour la période indiquée terminée le 31 décembre 2025, par rapport au rendement de l'indice de référence suivant :

- Constellation Software Inc.

### FNB SavvyLong (2x) Constellation Software

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis sa création
<b>Actions du FNB<sup>1</sup></b>	–	–	–	–	(23,30) %
Indice de référence	–	–	–	–	(10,21) %

<sup>1</sup>Début des opérations : 9 octobre 2025

Le rendement depuis la création présenté ci-dessus est cumulatif et n'a pas été annualisé, puisque la période correspond à la première année d'activités du FNB.

La rubrique *Résultats d'exploitation* contient une discussion du rendement du FNB comparé à celui de la cible quotidienne.

### Description de l'indice

Action ordinaire de Constellation Software Inc. (symbole CSU).

## Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent font état des données financières clés concernant le FNB et ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers pour les périodes indiquées.

Actif net par action<sup>(1)</sup>

Début des opérations : 9 octobre 2025

Période terminée	2025 31 décembre
<b>Actif net au début de la période (\$)<sup>(2)</sup></b>	20,00
<b>Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation (\$)</b>	
Total des revenus	0,02
Total des charges	(0,43)
Gains (pertes) réalisé(e)s	(0,71)
Gains (pertes) non réalisé(e)s	(1,72)
<b>Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation<sup>(3)</sup></b>	(2,84)
<b>Distributions (\$)</b>	
du revenu net de placement (sauf les dividendes)	—
des dividendes	—
des gains en capital	—
remboursement de capital	—
<b>Distributions annuelles totales<sup>(4)</sup></b>	—
<b>Actif net à la fin de la période (\$)<sup>(2)</sup></b>	15,34

### Ratios et données supplémentaires

Période terminée	2025 31 décembre
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) <sup>(5)</sup>	2 301
Nombre d'actions en circulation <sup>(5)</sup>	150 000
Ratio des frais de gestion (%) <sup>(6)</sup>	2,46
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (%)	8,09
Ratio des frais d'opérations (%) <sup>(7)</sup>	11,50
Taux de rotation du portefeuille (%) <sup>(8)</sup>	85,52
Valeur liquidative par action (\$)	15,34
Cours de clôture <sup>(9)</sup>	15,39

<sup>(1)</sup> Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités du FNB. L'actif net par action présenté dans les états financiers pourrait différer de la valeur liquidative calculée aux fins d'établissement du prix des actions du FNB. Ces écarts sont expliqués, s'il y a lieu, dans les notes afférentes aux états financiers.

<sup>(2)</sup> L'actif net est calculé conformément aux normes comptables IFRS.

<sup>(3)</sup> L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel d'actions en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution attribuable à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période.

<sup>(4)</sup> Les distributions ont été payées en espèces ou réinvesties en actions additionnelles du FNB, ou les deux.

<sup>(5)</sup> Données au dernier jour de la période indiquée.

<sup>(6)</sup> Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges, incluant les taxes de vente, de la période indiquée (à l'exclusion des frais de courtage, des autres coûts d'opérations de portefeuille et des retenues d'impôts) et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Le ratio des frais de gestion inclut si nécessaire des frais de gestion provenant des actions de fonds sous-jacents, tel que décrit à l'article 15.2 du Règlement 81-106.

<sup>(7)</sup> Le ratio des frais d'opérations représente le total des frais de courtage et des autres frais d'opérations de portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Le ratio des frais d'opérations inclut si nécessaire des frais d'opérations provenant des actions de fonds sous-jacents, tel que décrit à l'article 15.2 du Règlement 81-106.

<sup>(8)</sup> Le taux de rotation du portefeuille du FNB indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du FNB gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le FNB achète et vend toutes les actions de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours de la période est élevé, plus les frais d'opérations payables par le FNB sont élevés au cours de la période, et plus il est probable qu'un porteur réalisera des gains en capital imposables au cours de la période. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un FNB.

<sup>(9)</sup> Cours de clôture à la TSX au dernier jour de bourse de la période.

## Aperçu du portefeuille

Au 31 décembre 2025

### Les principaux titres

	% de la valeur liquidative
Constellation Software Inc. ....	199,7
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net.....	(99,7)
	100,0
<hr/>	
Total de la valeur liquidative.....	2 301 022 \$

### Répartition par pays

	% de la valeur liquidative
Canada.....	199,7
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net.....	(99,7)

Le tableau ci-dessus présente les 25 principaux titres du FNB. Dans le cas d'un fonds comportant moins de 25 titres, tous les titres sont indiqués. L'aperçu du portefeuille peut varier en raison des opérations effectuées par le FNB. Une mise à jour trimestrielle est disponible. Veuillez consulter notre site Internet au [www.LongPointETFs.com](http://www.LongPointETFs.com).



**LONGPOINT**  
les FNB